Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8670200
Centre d'intérêt: 950

Silem, Ahmed, 1945- .

Les catégories économiques dans l'analyse des représentations sociales : note de travail / Ahmed Silem. -- [Sainte-Foy] : INRS-Education ; Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières ; Ecully [France] : Institut de recherche en pédagogie de l'économie et en audiovisuel pour la communication dans les sciences sociales, [1984?].
24 f. ; 28 cm.

"Recherche commune". Code: D-183. Notes (part. bibliogr.) au bas des p.

Vedette(s)-secondaire(s): INRS-Education * Université du Québec à Trois-Rivières * Institut de recherche en pédagogie de l'économie et en audiovisuel pour la communication dans les sciences sociales

---

Descripteur(s): Education économique * Economie * Comportement de l'adolescent * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom: Centre national de la recherche scientifique (Paris, France)

Identificateur(s) de sujet: Représentation sociale

Quelles sont les représentations sociales des adolescents en économie? L'auteur, qui avait trop précipitamment écrit que les relations entre les items, qui appartiennent au lexique de la science économique, "sont du point de vue de la théorie de l'idéologie plus importantes que l'analyse par grande catégorie sémantique", se reprend dans cette note. Il lui semble aujourd'hui que "dans une problématique des représentations sociales, le mot ou la relation entre deux mots importe beaucoup moins que l'idée plus générale référée ou signifiée". Cela justifie, à ses yeux, "le regroupement des éléments qui évoquent la même idée générale dans un champ sémantique donné". Il va donc examiner dans sa note les questions pour lesquelles le problème de la catégorisation est à l'ordre du jour, c'est-à-dire "système économique", "faits de la vie économique" et "réalités de la vie économique". L'objet de sa note est de tenter de construire une catégorisation par type de question.

Type de document: r

EDUQ 8670200

Ahmed Silem

LES CATEGORIES ECONOMIQUES DANS L'ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES.

INRS-Education

D-183

19C ?

EDUQ 8670200

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Institut de Recherche en Pédagogie de l'Economie et en Audiovisuel, pour la Communication dans les Sciences sociales. IRPEACS

93, chemin des Mouilles 69130 ECULLY Tél. : (7) 833-37-11

B.P. 167 69131 ECULLY CEDEX

Le Directeur

J.-M. ALBERTINI

RECHERCHE COMMUNE

INRS - Education

Université de QUEBEC à Trois-Rivières

IRPEACS

D-183

NOTE DE TRAVAIL

Les categories Economiques dans l'analyse des représentations sociales

Ahmed SILEM

SOMMAIRE

1. LE SYSTEME ECONOMIQUE ..... p 4

1.1. Les relations directes entre agents ..... p 5
1.2. Les relations agents-flux ..... p 6
1.3. Les relations directes entre flux ..... p 13

2. REALITES ET FAITS DE LA VIE ECONOMIQUE ..... p 19

2.1. La logique keynesienne ..... p 20
2.2. L'analyse en termes de prix et de stocks ..... p 21
2.3. Marché du travail et déséquilibre ..... p 22

REMARQUES FINALES ..... p 22

◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊

La batterie des questions élaborées pour révéler les représentations sociales des adolescents en économie propose, dans certains cas, des mises en relation ou des regroupements d'items qui appartiennent au lexique de la science économique. Trop précipitamment, j'ai écrit que les relations entre les items "sont du point de vue de la théorie de l'idéologie plus importantes que l'analyse par grande catégorie" (1) sémantique. Or si l'on admet que la représentation sociale est à la fois une vision du monde et une connaissance, il paraît difficilement acceptable de refuser un système organisateur donnant un sens à la diversité des relations. Si chaque relation est importante en elle-même, il n'est plus possible de révéler un noyau imageant, un noyau dur de la représentation sauf si le répondant est invité à ne donner qu'une seule relation.

Les exemples proposés pour illustrer le propos hâtivement écrit autorisaient une telle assertion = "Etat-famille" et "entreprise-banque", même si ce sont des relations "agent-agent", ne peuvent être assimilées à une même vision du monde. Cependant, après avoir pris connaissance de l'ensemble des relations possibles, il est devenu manifeste que celles qui comportent le pôle Etat ont une logique différente de celles qui en sont dénuées. Les deux relations sont, de ce fait, bien différentes mais l'une appartient à une catégorie organisatrice qu'on peut dénommer l'interventionnisme, tandis que l'autre évoque le libéralisme.

---

(1) A.SILEM : Note de travail. 16 mai 1984 - IRPEACS/INRS. Education p. 5.

En d'autres termes, et pour être plus clair, dans une problématique d'analyse des représentations sociales, le mot ou la relation entre deux mots importe beaucoup moins que l'idée plus générale référée ou signifiée.

Cela justifie le regroupement par catégorie des éléments qui évoquent la même idée générale dans un champ sémantique donné (1). Les questions examinées ici pour lesquelles le problème de la catégorisation est à l'ordre du jour sont "système économique", "faits de la vie économique" et "réalités de la vie économique". Les deux derniers malgré leur différence de forme, présentent une liste identique d'items. L'objet de cette note est de tenter de construire une catégorisation par type de question.

1. LE SYSTEME ECONOMIQUE.

L'objet de la question "système économique" est de tenter de saisir la vision qu'ont les adolescents du circuit économique (2). Les items correspondent aux principaux concepts de la comptabilité nationale normalisée des institutions internationales. Certains réfèrent à des flux, d'autres à des agents économiques. La mise en relation des items deux à deux aboutit à $\frac{(n.n-1)}{2}$ relations différentes lorsqu'on postule la réflexivité, c'est-à-dire que la relation X ⟶ Y est posée comme identique à la relation Y ⟶ X.

(1) Dans nos travaux antérieurs à la suite de P. VERGES nous avons distingué dans l'analyse des représentations sociales en économie quatre champs sémantiques : économique, valeur, politique social - Voir G. DUSSAULT et alii - Rapport R.147 - INRS 1980 - 375 pages.

(2) Je reprends ici les idées exprimées dans la note de travail du 16 mai 1984, déjà citée.

Avec 12 items (4 agents et 8 flux) le nombre total de relations différentes est donc de $\frac{12 \times 11}{2} = 66$.

La simplification par la procédure de la catégorisation aboutit à 25 groupes de relations équivalentes. L'établissement d'un groupe de relations équivalentes tient compte de la nature des agents et de la nature des opérations. Il y a ainsi des relations directes entre agents, des relations directes entre les flux et des relations d'affectation d'un flux à un agent. Ces trois grandes catégories comportent chacune des subdivisions en catégories plus simples. Ce sont ces subdivisions qui exigent un effort de justification.

I.1. LES RELATIONS DIRECTES ENTRE AGENTS

Partant du postulat que le débat social dominant revient à l'opposition entre le système interventionniste et le système libéral (1), on fait l'hypothèse que toutes les relations qui font intervenir l'Etat évoquent l'idée de dirigisme, d'étatisme, d'interventionnisme. Elles seront considérées comme équivalentes même si on ne sait pas si le répondant établit la relation pour dénoncer le "tout-Etat" ou pour signifier l'insuffisance de l'intervention.

De la même manière les relations qui ne font pas intervenir l'Etat seront postulées comme équivalentes et comme référant à l'idée de libéralisme, quel que soit le jugement porté à son égard.

---

(1) Opposition qui recouvre les catégories politiques de gauche-droite dans la plupart des pays.

On obtient ainsi un ensemble de deux catégories comprenant chacune trois relations :

a) L'interventionnisme
   Etat-famille
   Etat-entreprise
   Etat-banque

b) Le libéralisme
   Banque-entreprise
   Famille-banque
   Entreprise-famille

1.2. LES RELATIONS AGENTS-FLUX

Les systèmes de comptabilité nationale contiennent des catégories appropriées qui peuvent être reprises ici moyennant une déglobalisation dans certains cas. Les catégories existantes sont les opérations sur biens et services, les opérations de répartition et les opérations financières (1).

1.2.1. Les opérations sur biens et services.

Les opérations sur biens et services retenues dans les systèmes de comptabilité nationale portent sur la production, la consommation, l'investissement, les exportations, les importations, les variations de stocks. Dans les questions "système économique", seules les quatre premières opérations sont retenues.

---

(1)"Une opération économique est un acte par lequel l'agent économique manifeste sa participation à la vie économique" - Définition extraite de SILEM et ALBERTINI - " Lexique économique" Dalloz - Paris 1984.

La catégorie "opérations sur biens et services" peut être subdivisée en sous-catégories afin de distinguer ce qui est considéré comme un output (sortie, produits) et ce qui est considéré comme un input (entrée, facteurs). La nature du flux n'est pas une donnée en soi;elle est déterminée au contraire par l'agent avec lequel le flux est en relation. Il faut par conséquent tenir compte de chaque agent. S'agissant des flux, on peut admettre que productions et exportations relèvent de la même logique. Il est certes incontestable que l'activité de production est un phénomène interne à l'agent mais que sa finalité est le produit destiné à être consommé. En termes de flux réels,la production peut être considérée comme une sortie pour chaque agent et, en termes de flux monétaires, elle constitue une entrée (recette due à la vente). S'agissant de l'exportation, la sortie physique et sa contrepartie monétaire en entrée souffrent beaucoup moins d'une contestation possible si l'on admet qu'il n'y a pas -dans la liste des items- un agent appelé "reste du monde" pour lequel on établirait un compte spécifique. Il peut cependant apparaître arbitraire d'associer production et exportation alors que le modèle keynésien simplifié fait apparaître cette dernière du côté de la consommation et de l'investissement.

L'équilibre emplois/ressources s'écrit généralement ainsi :

P.I.B. + M = C + I + X où
P.I.B. = produit intérieur brut
M = importations
C = consommation
X = exportations

L'exportation constitue un emploi (une sortie) physique du produit intérieur au même titre que la consommation et l'investissement. Dans cette logique keynésienne, il faudrait donc associer exportation à consommation et investissement. L'analyse par agent permet d'écarter cette solution . Ainsi,lorsque l'Etat consomme et investit,il fait une dépense : c'est, en termes monétaires, une sortie. En revanche,lorsqu'il exporte c'est, en termes monétaires, une entrée. Il en est de même pour les autres agents

Il résulte de cette discussion que chaque catégorie (entrée, sortie) comporte quatre groupes de deux relations chacun.

1.2.1.1. Affectations des flux d'entrée monétaires.

a) Etat-productions
   Etat-exportations

b) famille-productions
   famille-exportations

c) entreprise -productions
   entreprise-exportations

d) banque-productions
   banque-exportations

1.2.1.2. Affectation des flux de sorties monétaires

a) Etat-consommation
   Etat-investissement

b) famille-consommation
   famille-investissement

c) entreprise-consommation
   entreprise-investissement

d) banque-consommation
   banque-investissement

Les deux dernières relations "banque-consommation" et "banque-investissement" peuvent désigner des opérations d'intermédiations sans dénaturer l'équivalence, à condition de faire l'hypothèse que les fonctions d'intermédiations implicites dans l'une des relations le sont également dans l'autre. En d'autres termes, si on admet que "la banque consomme " est équivalent à la "banque investit" dans la mesure où ces opérations correspondent à des flux monétaires qui sortent, de même la relation "banque-consommation" interprétée comme "la banque fait du crédit à la consommation" conduit à la considérer comme équivalente à "banque-investissement" interprétée comme une opération de financement de l'investissement. Ne disposant pas d'indices qui permettent par exemple de déduire que le répondant pense à la consommation de la banque d'une part, et au financement par la banque des investissements faits par d'autres agents, d'autre part, on introduit un biais en posant que les deux relations sont équivalentes.

1.2.2. Les opérations de répartition

La répartition est une opération de partage de la valeur ajoutée suivie de distribution de la part qui revient à chaque agent économique. Cette part qui revient à chacun s'appelle le revenu. Les différentes opérations de répartition retenues dans les systèmes des comptes monétaires sont principalement : salaires, charges sociales, intérêt des emprunts, fermages, métayages, taxes et impôts indirects, impôts sur les sociétés, impôt sur le revenu des personnes physiques, prime d'assurance, dommages, dividendes.

Dans la question "système économique," les deux opérations de répartition retenues sont impôts-taxes et revenu.

A priori, chaque agent a un flux monétaire en entrée avec revenu et un flux monétaire de sortie avec impôts et taxes, à l'exception de l'Etat dont les impôts et taxes constituent une entrée. Il résulte de cette remarque qu'il y a une classe d'équivalence évidente comprenant "Etat-impôts et taxes" et "Etat-revenu". La catégorisation des autres relations de répartition est en revanche plus délicate. Si l'on fait l'hypothèse que le répondant exprime des représentations en se plaçant du point de vue du ménage, on peut déduire que "entreprise-revenu", "banque-revenu" et "famille-revenu" sont quasiment équivalents. Dans les deux premières relations, les scripts complets seraient "l'entreprise est une source des revenus des ménages", "la banque est une source des revenus des ménages". Dans la troisième relation, ce n'est plus le ménage ou la famille qui est implicite mais la source du revenu.

En suivant Serge MOSCOVICI qui déclare que les représentations sociales sont contextualisées et sachant que la population à laquelle est soumise cette question est composée uniquement d'adolescents ou de pré-adolescents pour lesquels la famille est l'instance de socialisation dominante, on peut alors être autorisé à accepter cette classe d'équivalence composée des trois relations.

Les impôts-taxes considérés comme une sortie de flux monétaires pour l'entreprise, la banque et la famille ne débouchent pas sur trois relations équivalentes. En effet, compte tenu de l'hypothèse précédemment formulée sur le rôle de la famille dans le système de représentation, il n'est plus possible d'assimiler famille et entreprise ou famille et banque. En revanche, rien n'interdit de considérer la banque comme une entreprise particulière dont l'activité est de nature financière. Il revient à dire que deux relations seulement sont équivalentes : celles qui contiennent entreprise et banque. La relation "impôts-taxes-famille" est une catégorie à elle seule.

En résumé, les différentes catégories ou classes d'équivalence sont :

1.2.2.1. Flux monétaires de répartition en entrée

a) "Etat-impôts et taxes"
"Etat-revenus"

b) - entreprise-revenu
- famille-revenu
- banque-revenu

1.2.2.2. Flux monétaires de répartition en sortie

a) entreprise-impôts et taxes
banque-impôts et taxes

b) famille-impôts et taxes.

1.2.3. Les opérations financières des agents

Dans les systèmes de comptabilité nationale, les opérations financières concernent les variations nettes des actifs monétaires et financiers des agents économiques au cours d'une certaine période, c'est-à-dire leurs engagements nets des recouvrements (1).

---

(1) B. BRUNHES : "Présentation de la comptabilité nationale française" - DUNOD. Paris.
L. LERETAILLE : "Fondements de l'économie - 1 Circuits économiques et comptabilités nationales". SEDES Paris p. 319.
SILEM. A, J.M. ALBERTINI : "Lexique Economie" DALLOZ op. cit.

Les actifs monétaires et financiers peuvent être :

*soit des disponibilités liquides (les différentes formes de monnaie), les effets mobilisables à court terme ou à moyen terme, les placements liquides ;

* soit des crédits et prêts à long terme et titres financiers (actions et obligations) ;

* soit des créances sur l'Etranger et les différents moyens de réglements internationaux (Or,DTS, devises, etc.).

La question "système économique" ne comporte qu'un élément qui relève de la catégorie "opérations financières" telle qu'elle vient d'être définie. Il s'agit du crédit. Toutefois,bien que l'épargne ne soit pas nécessairement et uniquement financière, elle peut être intégrée dans cette catégorie sans aucun inconvénient majeur.

On peut penser que le comportement de chaque agent dans le domaine du crédit et de l'épargne est important à connaître en soi. De ce fait, il y aura autant de classes d'équivalence qu'il y a d'agents différents soit,par conséquent, quatre classes :

a) Etat-crédit
   Etat-épargne

b) famille-crédit
   famille-épargne

c) entreprise-crédit
   entreprise-épargne

d) banque-crédit
   banque-épargne

1.3. LES RELATIONS DIRECTES ENTRE FLUX

Ce sous-ensemble est celui qui comporte le plus grand nombre théorique de relations et pour lequel le travail de catégorisation est le plus délicat. La grille des comptabilités nationales, distinguant les opérations sur biens et services, les opérations de répartition et les opérations financières, est partiellement inappropriée ici puisque les trois types d'opérations peuvent être en relation deux à deux.

Plutôt que de partir de cette grille qui reflète une vision du monde artificielle, il m'a semblé préférable d'élaborer des classes d'équivalence qui soient cohérentes avec des théories économiques dont les fondements métaphysiques peuvent être partagés au sein de la société. En procédant ainsi, les difficultés ne sont pas toutes aplanies pour autant, d'où la nécessité d'entreprendre une démarche éclectique dont on ne doit pas ignorer les faiblesses.

1.3.1. Les fonctions macro-économique et keynésienne

La théorie macro-économique de la demande effective conduirait ainsi à la constitution d'une grande catégorie comportant la fonction de consommation et la fonction de production. En principe, l'approche Keynésienne permet d'inclure la fonction d'épargne dans la fonction de consommation, de même que l'exportation, comme le montre le modèle simplifié suivant.

Soit le modèle keynésien simplifié en économie ouverte avec intervention de l'Etat où :

Y Produit Intérieur Brut

Yd Le revenu disponible (soit Y - T)

C : consommation de produits domestiques
I : investissement
S : épargne
T : impôts et taxes
G : Dépenses publiques
X : exportation
M : importation

A l'équilibre, la demande globale est :

$$Y : C + I + X + G.$$

L'offre globale est :

$$Y : C + S + M + T.$$

La consommation dépend du revenu selon la relation suivante :

$$C : c\ Yd + Co.$$

où c est la dérivée de C par rapport à Y et constitue la propension marginale à consommer. Elle est égale à $\frac{\Delta C}{\Delta Yd}$.

L'épargne est considérée comme la partie du revenu non consommée.
Il est facile de voir qu'en économie fermée et sans intervention de l'Etat, on obtient $S = Y - cY - Co$ ou encore, $S = Y(1 - c) - Co$.

$(1 - c)$ constitue la propension marginale à épargner $\frac{\Delta S}{\Delta Y} = s$.

L'important est de voir que la fonction d'épargne se déduit de celle de la consommation. En économie ouverte, il faut simplement tenir compte des importations. Et avec l'intervention de l'Etat, il faut tenir compte de l'impôt qui réduit le montant de Y disponible pour la consommation et pour l'épargne spontanée. De la même manière, le volume d'importations est une fonction de Y :
$M = m\ y$ ou (m) est la propension marginale à importer.

Et les impôts et taxes constituent une fraction du P.I.B. à la pression fiscale (t)
$T = tY$.

L'équilibre entre l'offre et la demande globale donne :

$$C + I + G + X = C + S + T + M$$

ou $$I + G + X = S + T + M.$$

Les équilibres partiels entre I et S, G et T, X et M ne sont pas une nécessité pour réaliser l'équilibre global, mais ils peuvent paraître utiles afin d'affirmer l'existence de la possibilité de passer de la consommation à l'un des autres agrégats du système et afin de considérer comme équivalentes les relations entre les termes qui appartiennent aux différentes équations établies.

Par exemple, si j'admets I = S, je peux écrire que la relation entre I et Y est équivalente à la relation entre S et Y.

En fait, ce raisonnement dans l'abstrait, de nature logique, est coupé des représentations sociales et des théories explicatives fondées sur l'observation.

L'équilibre est un état figé sans réalité. Dans la théorie keynésienne, si on est autorisé à écrire que l'épargne est une fonction croissante du revenu national, en revanche l'investissement est posé comme un phénomène indépendant du revenu national et comme une variable déterminante de celui-ci

si $S = f(Y)$ et

si $Y = f(I)$

alors, ces deux relations ne sont donc pas équivalentes.

Mais si $S = f(Y)$ et

$C = f(Y)$

alors je peux considérer que épargne-revenu d'une part, et consommation-revenu, d'autre part, sont deux relations équivalentes. Même si les valeurs numériques de S et C sont différentes.

Si l'investissement détermine le montant du revenu selon le mécanisme du multiplicateur keynésien et que le montant de l'épargne dépend du niveau du revenu, je peux admettre que les relations

investissement-épargne et investissement-revenu sont équivalentes.

Le schéma du triangle de Allen (1) permet d'envisager des équivalences entre Production-Revenu-Dépense. Le pôle dépense comprend la consommation et l'investissement en économie fermée. Le pôle revenu peut être décomposé en consommation et épargne. L'égalité entre production et revenu autorise alors à considérer la relation investissement-revenu comme équivalente à la relation investissement-revenu : l'investisemment détermine le montant de la production dont la valeur est identique ou montant du revenu. Elle autorise aussi à intégrer les relations épargne-production dans la classe d'équivalence compreriant épargne-revenu, mais aussi consommation-production et consommation-revenu. Les éléments des pôles dépense et revenu constituent pour leur part des relations équivalentes :

$$C + I = C + S$$

c'est-à-dire que "consommation-investissement" et "consommation-épargne" appartiennent à la même classe (éléments du revenu de la dépense). Il existe une relation dans le triangle qui n'a pas d'équivalent dans la question "système économique". Il s'agit de "Production-revenu".

En résumé, les classes d'équivalence à fondements théoriques keynésiens sont :

a) Le multiplicateur d'investissement	justifications
investissement-épargne	$Y = f(I)$
investissement-revenu	$S = f(Y)$ $S = F(I)$ où F
investissement-production	est une fonction de fonction
b) La fonction de consommation	
consommation-production	$C = f(Y)$
consommation-revenu	$S = f(Y)$
épargne-production	
épargne-revenu	

(1) cf Note de travail déjà citée.

c) Les éléments du revenu et la dépense

consommation-épargne	Equilibre macro-économique
consommation-investissement	C + I = C + S

d) Production-revenu

1.3.2. Les catégories empiriques.

Par catégories empiriques, il faut entendre des regroupements de relations faites sur la base des représentations que le chercheur postule être celles des répondants en raison de la fréquence élevée de l'apparition de certains thèmes dans les mass-media, dans les discours des hommes politiques et dans l'analyse économique. Par contrainte extérieure, le crédit et la fiscalité constituent chacun le thème structurant des catégories ou classes d'équivalence que nous allons présenter.

a) La contrainte extérieure

- exportation-épargne
- exportation- consommation
- exportation-revenu
- exportation-production
- exportation-investissement

b) Le crédit

- crédit-consommation
- crédit-production
- crédit-épargne
- crédit-revenu
- crédit-exportation
- crédit-investissement

c) La fiscalité

- impôts et taxes-consommation
- impôts et taxes-crédit
- impôts et taxes-production
- impôts et taxes-épargne
- impôts et taxes-exportation
- impôts et taxes-investissement
- impôts et taxes-revenu.

Dans ces trois catégories, trois relations peuvent faire l'objet de discussion à propos de leur affectation. Il s'agit de "crédit-exportation", "impôts et taxes-crédit" et "impôts et taxes-exportation" . L'affectation proposée repose sur le critère de la finalité dominante des opérations économiques qui entrent en jeu.

Le concept de contrainte extérieure apparu avec le premier choc pétrolier de 1973 s'analyse en termes d'effort de production pour l'exportation, de réduction de la consommation intérieure pour pouvoir exporter, afin d'avoir un revenu, de nécessité de l'investissement pour être compétitif et pour exporter. Il est certes possible d'ajouter que le crédit à l'exportation facilite la conquête des marchés extérieurs, de même que la réduction des impôts et taxes accroît la compétitivité et facilite le développement des exportations.

S'il n'a pas été tenu compte de ces derniers éléments, c'est en raison de l'hypothèse faite au préalable que le raisonnement économique de cette nature est difficilement naturel chez les adolescents et les pré-adolescents. Il est plus réaliste de penser que, pour cette population, les impôts et taxes sont une source de revenu pour les pouvoirs publics, peu importe la matière ou le facteur imposé. De la même manière, le crédit est une opération financière qui met à la disposition de l'emprunteur une somme d'argent, peu importe sa destination. En revanche, s'il s'agit d'un crédit d'impôts (1), l'élément déterminant est impôt

(1) Synonyme de avoir fiscal.

qui a un caractère contraignant totalement étranger aux autres relations de la catégorie crédit (1).

2. REALITES ET FAITS DE LA VIE ECONOMIQUE.

La liste d'items de la question "Réalités économiques" est un sous-ensemble de la liste des items de la question "Faits de la vie économique". Le problème de la catégorisation est dans ce cas unique.

L'objet du type de question étant de constituer des groupements d'items, l'opération de catégorisation porte dès lors sur chaque item et non plus sur les relations deux à deux.

La constitution de la grille des classes d'équivalence peut être liée soit à la nature des regroupements que les répondants ont effectués (réalité), soit à la nature des faits proposés pour obtenir un faisceau d'éléments(faits de la vie économique), soit enfin à des théories économiques pour lesquelles les items apparaîtraient comme des mots-clés spécifiques.

La première solution n'a pas été retenue puisqu'il fallait des grilles d'analyse construites a priori, à vocation sociale et non pas individuelle. La deuxième solution ne s'applique qu'à une seule question mais celle-ci présente un grand nombre de variantes. L'idée est en soi pertinente puisque le titre qui désigne un fait de la vie économique permet la contextualisation de l'item choisi. C'est dans ce contexte que les items peuvent alors être considérés comme équivalents ou au contraire comme des entités spécifiques. Cependant, dans tous les cas, un tel jugement est lui-même rattaché à une analyse

---

(1) Signalons qu'au Canada, Crédit désigne aussi une unité de valeur dans l'enseignement universitaire (d'après le Petit Robert 1, 1977). Il faut reconnaître que la nature de la question "système économique" ne prête pas à une confusion de sens.

théorique particulière. On dispose ainsi de 7 faits = "crise économique", "croissance économique", "inflation", "chômage", "production", "revenu" et "dépense". Face à ces sept faits, il faudrait établir une grille de classes d'équivalence pour chacun d'eux en respectant les visions keynésienne, marxiste et néo-classique. Par exemple, pour le fait "inflation", une vision néo-classique et libérale des causes de ce phénomène permet de considérer comme équivalents les items "crédit", "dépenses publiques", "impôts et taxes"; une vision marxiste austère sur les "profits, les "investissements", "les capitaux" ; une vision néo-keynésienne avancera "les salaires" et tous les éléments qui évoquent l'inflation par les coûts = "taux d'intérêt", "dévaluation", "impôts et taxes". On voit apparaître avec cet exemple que la solution rencontre vite des limites puisque, d'une part, certains items relèvent de plusieurs paradigmes et, d'autre part, les répondants n'ont pas nécessairement des représentations qui reflètent fidèlement un seul courant de pensée économique. Pour ces différentes raisons, il nous a semblé préférable d'étudier les items en soi indépendamment de leur relation dans un groupe de mots constitué pour caractériser un fait.

Les vingt items de la liste "Faits de la vie économique" ne relèvent pas tous de la même logique d'analyse économique. Certains évoquent l'analyse keynésienne en termes de flux (salaires, productions, etc.), d'autres l'analyse néo-classique en termes de marché et d'équilibre; un troisième groupe comporte une dimension soit sociale (chômage), soit axiologique (inégalité des revenus) et un quatrième groupe présente des éléments patrimoniaux ou relevant d'une analyse en termes de stocks (capital, main d'oeuvre, etc.). Ces logiques constituent chacune une manière de voir le monde. A ce titre, elles pourraient servir de catégorie d'équivalence, c'est-à-dire qu'un item qui appartient à cette catégorie peut être remplacé par n'importe quel autre item de la même catégorie sans pour autant que la vision du monde référée par la catégorie soit radicalement modifiée. Il est cependant apparu nécessaire de distinguer dans chaque logique des sous-catégories d'éléments qui ont une cohérence à l'égard de certains actes et faits de la vie économique.

2.1. LA LOGIQUE KEYSIENNE

Sous cette notion, on retrouve les idées de flux et du circuit économique et des opérations de la comptabilité nationale qui ont été analysées dans la question "système économique".

2.1.1. Opérations sur biens et services.

Cette catégorie a déjà été définie ci-dessus. Les éléments qui en font partie sont présentement : production, consommation, importation et exportation, investissement et dépenses publiques.

2.1.2. Opérations de répartition

Comme précédemment, cette catégorie a déjà fait l'objet d'une définition pour la question "système économique". Les éléments qui relèvent strictement des opérations de répartition sont : profit, salaires, et impôts. Malgré sa dimension axiologique, il semble avantageux d'y faire figurer l'inégalité des revenus. Un jugement sur la répartition fait donc partie de "opérations de répartition" conçue "lato-sensu".

2.1.3. Opérations financières

L'épargne et le crédit sont les deux éléments de cette classe d'équivalence déjà présentée dans la précédente question.

2.2. L'ANALYSE EN TERMES DE PRIX ET DE STOCKS.

Deux catégories d'items équivalents sont proposées dans cette double logique.

2.2.1. Prix et marché

Cette catégorie regroupe les items qui évoquent le paradigme néo-classique. Le prix est un indicateur de la valeur d'un produit pour un volume échangé sur un marché entre deux ou plusieurs offreurs et un ou plusieurs demandeurs. Ce prix peut prendre divers noms dont taux d'intérêt, taux de change. Il s'ensuit que les items qui doivent relever de cette catégorie sont : prix, équilibre de l'offre et de la demande, valeur de la monnaie, taux d'intérêt. Il convient d'ajouter dévaluation de la monnaie qui est une reconnaisance officielle de la diminution du prix de la monnaie nationale, ce prix étant calculé en monnaie étrangère. On dit encore que la dévaluation est une reconnaisance officielle de la dépréciation de la monnaie.

2.2.2. Patrimoine et facteurs de production

L'analyse en termes de stocks s'oppose à l'analyse en termes de flux dans la mesure où l'une est présentée en dehors du temps - le stock est une donnée - tandis que l'autre s'inscrit dans le temps - le flux est un mouvement et il n'est pas possible en cinématique d'envisager un déplacement sans le temps. Les stocks sont disponibles pour la production et pour la consommation. Dans les questions examinées ici, seule la première finalité est prise en compte. Les stocks sont dans ce cas des facteurs de production classique = ressources naturelles, main-d'oeuvre, capitaux.

2.3. MARCHE DU TRAVAIL ET DESEQUILIBRE

Cette catégorie ne comporte qu'un seul item : le chômage. La cohérence interne de la grille aurait justifié le rattachement du chômage soit à la catégorie "facteur de production", soit à celle de "prix et marché".Dans les deux cas alternatifs,la solution serait peu satisfaisante puisque c'est la logique keynésienne qui a fait admettre l'existence de l'équilibre de sous-emploi.

Par ailleurs,la charge affective dont le chômage peut être investi fait qu'il est difficile de le considérer comme équivalent à n'importe quel des 19 autres items de la liste.

REMARQUES FINALES

Malgré les justifications apportées, il faut reconnaître que le travail de catégorisation est toujours critiquable lorsqu'il est mené a priori en partant de la vision des économistes. Les critiques peuvent être internes et externes.

En termes immanents la catégorisation est doublement artificielle dans la mesure où, d'une part, il n'y a pas une seule école de pensée ou paradigme en science économique et, d'autre part, à l'intérieur d'un même paradigme, les théories n'ont pas toujours une cohérence interne pour qualifier de manière univoque un item. Ainsi, par exemple, l'analyse keynésienne en termes de flux aborde aussi la notion de taux d'intérêt dont on sait qu'il relève d'une analyse en termes de prix.

La critique externe pourrait surtout porter sur l'irréalisme qui a présidé à l'élaboration de grilles déduites de la vision des économistes pour lire et interpréter les représentations des non-économistes.

Sans être l'ultime critique, il y a enfin les limites dues au caractère éclectique de la démarche qui juxtapose les grilles de nature théorique et les grilles d'inspiration empirique.

Pourtant ces critiques ne sont nullement dirimantes si la catégorisation proposée est utilisée en tant qu'élément complémentaire d'évaluation de la stabilité des réponses données à des questions destinées à révéler des représentations économiques.

****